



Création et composition de commissions communales		
Nombre de Conseillers		Votes
En exercice : 27	Quorum : 14	Pour : 26
Présents : 20		Contre : 0
Votants : 26		Abstention : 0

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 avril 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil municipal, au 12 rue Sarrut, le 29 avril 2026 à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Philippe CALLEJA, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe CALLÉJA - Corinne LAFONT - Claude DESCONS - Martine CALLEJA - Jean-Michel SOLER - Claire MISTOU – Pierre-Alain RAIMONDO - Régine PELOUS - Bernard DOUMENQ - Joël DELEAU - Graça BALLANDI - Véronique COURNEIL - Nicolas CHARRIE - Régina GRANENA - Boris ROVIRA COLL - Christophe SALVAYRE - Eva ROUZÉ – Louka BRUNATO – Jean-Jacques JOUCLA - Olivier NUNEZ

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir : Mme Mireille BORROMINI a donné procuration à Mme Corinne LAFONT ; M. Jean-Emmanuel PEREIRA a donné procuration à M. Boris ROVIRA COLL ; Mme Joëlle ROUAN a donné procuration à Mme Claire MISTOU ; Mme Christel FOURGOUS a donné procuration à M. Claude DESCONS ; Mme Ophely MASSAT a donné procuration à Mme Eva ROUZÉ ; Mme Isabelle CHION a donné pouvoir à M. Olivier NUNEZ

Empêché d'assister à la séance : Bernard GAMBIN

Secrétaire de séance : Louka BRUNATO

Rapporteur : M. le MAIRE

Le conseil municipal peut, au cours de chaque séance, créer des commissions, soit permanentes (durant tout le mandat) soit temporaires (consacrées à un seul objet). Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, et c'est au sein de ces commissions que le travail d'élaboration des délibérations est effectué. Leur rôle est consultatif et non décisionnel (le conseil municipal étant seul habilité à prendre les décisions définitives)

Elles comprennent exclusivement des membres du conseil municipal, lequel fixe leur nombre et les désigne, par vote à bulletin secret.

La composition des commissions doit respecter la représentation proportionnelle des différentes tendances du conseil municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de ces commissions et d'en désigner les membres en se référant à la proposition suivante :

Commission [permanente]	Nombre de membres (ce nombre ne comprend pas le Maire)
Urbanisme, patrimoine foncier et aménagement du territoire	7
Education, enfance et jeunesse	7
Culture et patrimoine	7
Sport et vie associative	7
Environnement, alimentation durable, énergie, santé	7

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-22,
CONSIDERANT que le Maire est président de droit des commissions ,
CONSIDERANT que lesdites commissions sont composées de façon à respecter le principe de représentation proportionnelle,*

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : DE CREER 5 commissions communales permanentes comme ci-après,

ARTICLE 2 : DE DESIGNER les membres suivants pour les composer :

Commission permanente	Membres
Urbanisme, patrimoine foncier et aménagement du territoire	1- Jean-Emmanuel PEREIRA 2- Régina GRANENA 3- Ophély MASSAT 4- Boris ROVIRA COLL 5- Claire MISTOU 6- Graça BALLANDI 7- Jean-Jacques JOUCLA
Education, enfance et jeunesse	1- Claude DESCONS 2- Pierre-Alain RAIMONDO 3- Christophe SALVAYRE 4- Claire MISTOU 5- Mireille BORROMINI 6- Graça BALLANDI 7- Elisabeth CHION

Culture et patrimoine	<ol style="list-style-type: none"> 1- Claude DESCONS 2- Véronique COURNEIL 3- Corinne LAFONT 4- Mireille BORROMINI 5- Martine CALLEJA 6- Régina GRANENA 7- Olivier NUNEZ
Sport et vie associative	<ol style="list-style-type: none"> 1- Claire MISTOU 2- Véronique COURNEIL 3- Christophe SALVAYRE 4- Joël DELEAU 5- Christel FOURGOUS 6- Régine PELOUS 7- Jean-Jacques JOUCLA
Environnement, alimentation durable, énergie, santé	<ol style="list-style-type: none"> 1- Martine CALLEJA 2- Corinne LAFONT 3- Régine PELOUS 4- Nicolas CHARRIÉ 5- Claude DESCONS 6- Pierre-Alain RAIMONDO 7- Olivier NUNEZ

Le secrétaire de séance,
Louka BRUNATO

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe CALLEJA

Dépôt en Préfecture le... 5/5/2026
Mise en ligne (ou notification) le... 6/5/2026

